



**Réunion du Conseil des dirigeants et dirigeantes des sections locales
Jeudi 13 août 2020
Par vidéoconférence**

PROCÈS-VERBAL

Présents : G. Phillips (*président*), J. George, A. Nemeč, N. Giannakoulis, K. McCurly, Peter, D. Meyers, K. Holmes, Fred, K. Clark, L. Ladouceur, K. Mansfield, R. Cherry, S. Rehman, Jean, A. Coles, John, J. Lafontaine, J. Squires, A. Butler, O. Kahriz et A. Picotte.

Absents : J. Shaw, D. Barty, L. Desjardins et M. Collins.

**La déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute. Jennifer Gorge est désignée comme personne-ressource en matière de lutte contre le harcèlement pour la réunion, et il convient de porter les préoccupations à son attention par courriel.*

1. Ouverture de la séance/Appel nominal

La réunion du Conseil des dirigeants et dirigeantes des sections locales (CDSL) est officiellement ouverte à 17 h 30. Un appel nominal est effectué.

2. Consultation du CDSL sur le projet de budget proposé

Le Comité exécutif national (CEN) a approuvé la version actuelle du budget le 31 juillet 2020. On remercie le Comité des finances et le personnel de soutien de leurs efforts en vue de sa préparation. Les membres du Conseil sont informés que la présentation du projet de budget a été retardée en raison de perturbations attribuables aux rajustements opérationnels occasionnés par la COVID-19. Au bénéfice des nouveaux membres, N. Giannakoulis présente un résumé de haut niveau du processus d'approbation du budget annuel et décrit les rôles des comités. S'ensuit un examen par section des postes budgétaires du projet de budget proposé pour les exercices 2020-2021 et 2021-2022.

Après la présentation, on donne aux membres l'occasion de poser des questions et de formuler des commentaires comme suit :

- Des précisions sur les divers instruments de placement sont demandées et fournies. O. Kahriz donne de plus amples renseignements sur le portefeuille de placements diversifié de l'Association et décrit ce qui a mené à l'élaboration de la politique de placement de l'ACEP.
- On demande des précisions sur la nature du poste des « dépenses diverses » et la validation de son augmentation de 54 000 \$ pour l'exercice. Il est précisé que l'augmentation découle de la radiation d'un compte précédent et des frais de conversion associés à la migration vers QuickBooks, qui a exigé le règlement des comptes de dépenses restants. L'augmentation découle donc de procédures comptables et ne reflète pas des dépenses réelles.
- On soulève une préoccupation au sujet de l'excédent de 2,4 M\$, car elle pourrait créer des problèmes de perception parmi les membres. Il est expliqué que ce montant est attribuable : aux hypothèses intégrées dans le budget, qui reposaient sur des projections excessivement prudentes relativement à des activités qui ne devraient pas se reproduire l'an prochain; au recouvrement de dépenses non justifiées; et aux revenus de cotisations, qui constituent la principale source de revenus de l'Association. De plus, on a pris en considération une augmentation du nombre de membres, même si on s'attend à un éventuel plafonnement du nombre de membres. Enfin, on a recouvré des fonds supplémentaires associés aux cotisations dans le système Phénix reçues cette année. La surestimation budgétaire est fondée sur une approche axée sur la prudence et la réserve.
- En réaction aux mesures prises par l'Association pour tenir compte de l'environnement actuel en période de COVID, on déclare que des rajustements budgétaires ont été apportés. Cependant, même si on réalisera des économies dans certains domaines (*p. ex. réduction des coûts de déplacement et de formation*), les dépenses augmenteront probablement au moment de tenir des réunions afin, entre autres, de fournir des services d'interprétation, de retenir les services de techniciens pour assurer la connectivité et de tenir des réunions virtuelles dans la région de la capitale nationale (RCN).
- On recommande de redistribuer une partie des économies aux programmes de perfectionnement professionnel afin de combler les lacunes en matière de compétences et de renforcer les capacités des membres. Le nouveau CEN pourra formuler des commentaires à cet égard à l'avenir.
- On suggère d'élaborer un document infographique décrivant les principaux indicateurs pour expliquer aux membres la valeur de leurs cotisations. Le président accueille favorablement l'idée et déclare que, même si l'infrastructure de TI actuelle est désuète, l'Association est en voie d'adopter la suite de produits Microsoft, ce qui devrait faciliter une telle initiative, aider à recueillir plus de données et, en fin de compte, favoriser la modernisation des plateformes de TI. À l'heure actuelle, on

obtient les meilleurs résultats possibles, compte tenu des limites liées aux ressources humaines.

- On rappelle le besoin d'offrir une formation virtuelle à l'intention des déléguées et délégués syndicaux afin de composer avec l'arrivée de nouveaux membres. Par conséquent, on encourage les membres à s'informer auprès de leur agent des relations de travail (ART) respectif.

Prochaine étape : Le budget final sera présenté aux membres en novembre aux fins de ratification. On demande aux membres du CDSL de transmettre sans tarder par courriel tout autre commentaire à N. Giannakoulis.

La réunion du Conseil des dirigeants et dirigeantes des sections locales est levée à 19 h 28, HAE.